

**Maître Félix BRITSCH-SIRI, AVOCAT**  
52, boulevard de Strasbourg, 83000 TOULON (☎ 04.94.92.20.73)

**DORIA**  
AVOCATS  
●●●●●

23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40) <https://doria-avocats.fr/>

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « RESIDENCE LE CHENE D'OR » à **LA SEYNE SUR MER, avenue Antoine de Saint Exupéry, rue Arthur Rimbaud**, lot 28 : dans le bâtiment B, au rez-de-jardin, **UN APPARTEMENT DE TYPE 1** portant le No 28 du plan comprenant : une entrée, un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec w.-c. et une terrasse, d'une superficie de 31,15 m<sup>2</sup> (Loi Carrez), le lot 253 : dans le parking souterrain au troisième sous-sol clos du bâtiment, **UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT COUVERT** portant le No 128 du plan, le tout cadastré section BT, No 211, pour 6 a 7 ca, BT, No 1002, pour 3 a 21 ca, BT, No 1003, pour 2 a 38 ca, BT, No 1074, pour 3 a 44 ca, BT, No 1075, pour 7 a 40 ca.

*Inoccupé.*

**MISE A PRIX : 36.000 €**

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 27 septembre 2021 de 11 h à 12 h*

**ADJUDICATION LE JEUDI 14 OCTOBRE 2021 à 15 heures et suivantes au besoin**  
AU PALAIS DE JUSTICE DE TOULON, place Gabriel Péri

A la requête de :

SA BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, venant aux droits de la SA BNP PARIBAS INVEST IMMO, selon fusion en date du 30 juin 2008 au titre de laquelle la société CETELEM, devenue BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, a absorbé la société BNP PARIBAS INVEST IMMO qui, à l'issue de cette opération, a été dissoute de plein droit, société anonyme dont le siège social est 1, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS, SIREN No B 542 097 902, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social,

ayant pour avocat :

Maître Félix BRITSCH-SIRI, 52, boulevard de Strasbourg, TOULON (☎ 04.94.92.20.73).

DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone, MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

*RENSEIGNEMENTS*

**Maître Félix BRITSCH-SIRI**, avocat (☎ 04.94.92.20.73).

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

- Les heures de consultation au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de TOULON : de 9 heures à 11 heures 30.
- Le numéro du cahier des conditions de la vente : 21/00024.

### **CONDITIONS POUR ENCHERIR**

*En cas de 1ère adjudication, tout enchérisseur devra remettre préalablement à son avocat un chèque de banque à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix et au minimum 3.000 €.*

*1) En cas de revente sur surenchère, tout enchérisseur, s'il n'est créancier inscrit ou colicitant devra remettre à son avocat, un chèque de banque ou justifier d'avoir consigné à la CARPA, une somme correspondant au dixième du prix principal de la vente, objet de la surenchère, ou disposer d'une caution bancaire de même montant.*

*2) En cas de revente sur réitération des enchères, les conditions ci-dessus (1) seront appliquées, le montant susvisé étant celui de la mise à prix.*

### **OBSERVATIONS**

Au cas où la vente des biens ci-dessus désignés donnerait lieu à la perception de la TVA, cette taxe sera de convention expresse et dans tous les cas à la charge de l'adjudicataire, payable au même titre que les frais, en sus du prix d'adjudication qui s'entendra hors taxe.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux avocats exerçant près le tribunal judiciaire de TOULON, ayant seuls qualité pour enchérir, et pour prendre communication du cahier des conditions de vente, s'adresser au greffe du tribunal où il est déposé et notamment l'énoncé des conditions requises pour soutenir les enchères.

Il est rappelé que les dispositions de l'article R 322-41-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution s'appliquent.

### **DESRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE**

L'appartement est situé au niveau rez-de-jardin. Il s'agit du niveau E, ascenseur sous-élevé par rapport à l'accès principal. Il est exposé Nord sur un parking aérien.

Il comprend un vestibule d'entrée équipé d'un interphone, une pièce principale, une salle d'eau, une terrasse.

L'eau chaude est produite par un cumulus électrique. Le chauffage individuel est électrique.